

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 19770 du 12 mai 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2010523S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 64544 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930014S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juin 2020 :

Couturier Philippe NIGEND : 137296 NLS : 5322827

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2020 :

Pastore Michaël NIGEND : 188779 NLS : 8038874

Jacquet Olivier NIGEND : 174037 NLS : 8027844

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2020 :

Tanguy Erwan NIGEND : 307800 NLS : 8105130

Bréard Benjamin NIGEND : 210683 NLS : 8065837

Capdecemme Julien NIGEND : 220915 NLS : 8073077

Jeanjean Matthieu NIGEND : 239769 NLS : 8087742

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2020 :

Thorez Arnaud NIGEND : 349654 NLS : 8117035

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mai 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,*
T. MORTEROL